



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°4679 du 08/01/2014

Vers une alimentation saine, savoureuse et durable dans votre cantine

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : Primaire et secondaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir de janvier 2014

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Alimentation saine, durable

Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement.
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles fondamentales et secondaires, ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Directions des Centres PMS ;
- Aux Directions des Services PSE ;
- Aux internats et home d'accueil permanent ;
- Aux centres de dépaysement.

Pour information :

- Au service général de l'Inspection
- Aux organisations syndicales
- Aux fédérations des associations de parents.

Signataire

Ministre / Administration : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale
Marie-Martine SCHYNS

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Isabelle POLAIN	02.690.83.45	isabelle.polain@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Tatiana Pereira	02/413.26.50	tatiana.pereira@cfwb.be promotion.sante@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Aux Pouvoirs Organisateurs des Ecoles et Centres de vacances
Aux Directions d'Ecoles et de Centres de vacances
Aux Services PSE et Centres PMS
Copie
Aux associations de parents
Aux réseaux d'enseignement
Aux Centres Locaux de Promotion de la santé

Objet : L'alimentation saine, savoureuse et durable dans votre cantine

Madame, Monsieur,

Le 1^{er} octobre 2012, nous vous invitons à la matinée de présentation du cahier spécial des charges de référence destiné à l'offre de repas pour les collectivités d'enfants de 3 à 18 ans. De nombreuses formations et accompagnements personnalisés ont depuis lors été organisés pour les cuisiniers et cuisinières de collectivités.

Cette année encore, nous souhaitons poursuivre l'initiative et rencontrer vos préoccupations en matière d'alimentation saine, savoureuse et durable dans votre cantine.

Dans cette perspective nous vous rappelons la mise à disposition du **cahier spécial des charges « cantines saines, savoureuses et durables »** pour modifier l'offre de repas dans les écoles et les collectivités d'enfants et de jeunes (téléchargeable sur le site www.sante.cfwb.be). Il vous permet notamment de lancer un marché public vers un fournisseur de repas chaud ou de vous conseiller pour modifier l'offre de repas préparés dans la cantine de votre établissement.

Pour faciliter l'utilisation de ce cahier spécial des charges, la Fédération Wallonie-Bruxelles organise gratuitement, en collaboration avec les hautes écoles de diététique, de nouvelles formations à l'attention des responsables de cantines et des accompagnements spécifiques pour les écoles qui désirent lancer ou adapter un marché.

Concrètement, vous pouvez proposer à votre personnel de cuisine (ou à votre économiste) de participer à une formation donnée par un(e) diététicien(ne) pour acquérir ou perfectionner les bases concrètes à l'élaboration de repas sains, savoureux et durables.

Les inscriptions aux formations sont accessibles via un formulaire en ligne sur le site www.sante.cfwb.be, rubrique « alimentation/cantines ».

Vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un professionnel de la diététique pour adapter le cahier spécial des charges à vos besoins ou accompagner votre structure dans les changements de l'offre de repas chauds.

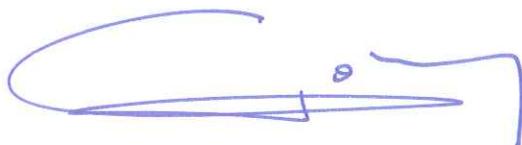
Les demandes d'accompagnement sont à adresser à Madame Tatiana Pereira de la Direction générale de la Santé : tatiana.pereira@cfwb.be , 02/413.26.50.

Toutes les informations relatives au projet « cantine saine, savoureuse et durable » sont accessibles sur le site www.sante.cfwb.be, rubrique « alimentation/cantines ». Vous pouvez également prendre contact avec votre administration :

- Direction de l'Enseignement Obligatoire : isabelle.polain@cfwb.be , 02/690.83.45 patrycja.gunkowska@cfwb.be; Tél: 02/690.84.68 ;
- ONE, Service Centres de vacances : vinciane.charlier@one.be ; 02/542.12.73 ;
- Direction générale de la Santé : tatiana.pereira@cfwb.be; 02/413.26.50.

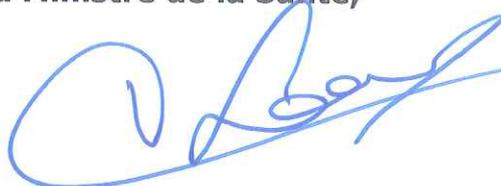
En espérant que ce cahier spécial des charges, ces formations et ces accompagnements pourront vous aider dans votre offre de repas, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Ministre de l'Enfance,

A blue ink signature consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by a vertical line and a small hook at the end.

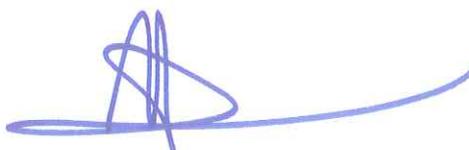
Jean-Marc NOLLET

La Ministre de la Santé,

A blue ink signature with a large, circular initial followed by several loops and a long horizontal tail.

Fadila LAANAN

La Ministre de l'Enseignement Obligatoire,

A blue ink signature with a large, stylized initial 'M' followed by a long horizontal tail.

Marie-Martine SCHYNS